



VILLE DE BERTHIERVILLE

AVIS PUBLIC

ADOPTION DE RÈGLEMENTS

Avis public est donné de l'adoption des règlements suivants par le conseil municipal et que ces derniers ont reçu toutes les approbations requises:

- **Règlement numéro 748-218**
Règlement modifiant le règlement de zonage 748 et ses amendements en créant la grille des usages et normes « dominante résidentielle » applicable à la zone 4-C-48
 - **Règlement numéro 748-219**
Règlement modifiant le règlement de zonage 748 et ses amendements en modifiant la méthode de calcul de la superficie pour certaines enseignes sur poteau
 - **Règlement numéro 748-220**
Règlement modifiant le règlement de zonage 748 et ses amendements en agrandissant la zone 3-C-16 à même la zone 3-P-15
- Un certificat de conformité pour ces règlements a été émis par la MRC de D'Autray le 7 avril 2022.

Ces règlements entrent en vigueur conformément à la Loi.

Donné à Berthierville, ce 19 avril 2022.

Sylvie Dubois
Directrice générale et greffière